

ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DU BOULEVARD FAYOL
42700 FIRMINY

Monsieur Marc PETIT
Maire et Conseiller Départemental
Place du Breuil CS 10040

42702 FIRMINY Cedex

Firminy le 6 août 2015

Cc : Mme Martine CUBIZOLLES

Objet : Maison des Associations

Dossier suivi par Mme Marie Colard.

Monsieur le Maire,

Voici le mois de juillet achevé, nous pensons nécessaire de revenir sur ce qui nous préoccupe entre-autre, à savoir l'utilisation de la Maison des Associations, comme il nous avait été laissé entendre, le point devait être fait à cette période (dixit conseillers municipaux majorité et opposition).

Nous jugeons utile de revenir sur l'article paru dans le Progrès du 2 mai 2015. Il ne suffit pas de répéter à l'envie que priorité a été donnée aux Associations qui ont travaillé avec la Mairie, **pour en faire une vérité** et surtout laisser croire que nous nous sommes désintéressés de ces travaux, d'ailleurs vous le savez fort bien, nous avons tout simplement été mis à l'écart en n'étant pas invités à travailler sur ce projet, ceci est une première étape que vous avez entreprise afin de nous écarter de ce lieu.

La deuxième étape a été au tout début, en dépit de toute délibération et de règlement intérieur, d'attribuer l'accès à certaines associations.....

Votre leitmotiv actuel est de dire que l'usage est accordé, en un premier temps, aux Associations Sportives et Culturelles, tant mieux pour elles, mais alors dites-nous si vous considérez que les Associations suivantes rentrent dans ce cadre :